

BATHUR. — On annonce la mort de M. Delisse-Engrand, conseiller général, ancien député. Les funérailles seront célébrées mercredi.

HABOURDIN. — Plusieurs journaux de Lille publient la lettre suivante :
« Dianchenne dernier, 20 courant, jour du festival d'Armentières, la commission chargée de donner les prix de tenue, a décerné le premier prix à la compagnie des sapeurs-pompiers de Merville et le second à Habourdin. Prix que nous refusons. A cette occasion, je me permettrai de demander un simple renseignement à la commission.

Quelle tenue doit servir de type aux compagnies de sapeurs-pompiers ?
Est-ce Paris ? C'est Paris que nous avons pris pour modèle.

Est-ce Merville ? Merville a le pantalon bleu foncé avec bande rouge.

Je n'entrai pas dans d'autres détails. Remarque bien que je ne viens pas suspecter le bon de savoir quelle tenue doit adopter une compagnie de sapeurs-pompiers pour être irréprochable.

On aura bien de la peine à me prouver que la tenue de Paris n'est pas considérée comme la plus réglementaire.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le capitaine commandant la compagnie d'Habourdin,
Auguste TESTELIN.

VALENCIENNES. — Gillard, le voleur de la compagnie de l'éclairage parisien, a été remis dimanche soir par le gendarmier belge aux autorités françaises à Valenciennes.

CALAIS. — Les travaux du nouveau bassin ont, pour la première fois, été dirigés jeudi soir par la lumière électrique.

Ces nouveaux essais d'éclairage dus à l'ingénieuse idée de M. Vulliamt ont parfaitement réussi.

Les ouvriers sont restés à travailler jusque près de minuit, sans songer qu'ils étaient au chantier depuis quatre heures du matin.

Bon nombre de visiteurs nocturnes ont participé à l'agrement que procurait la vue de cette lumière nouvelle à l'aide de laquelle les travaux de nuit vont pouvoir se poursuivre avec la plus grande activité.

Le roi de Suède et de Norvège vient de décerner la croix de chevalier de l'Ordre de St-Olaf à M. Delannoy patron du canot de sauvetage.

MONSIEUR-PEVÈLE. — Dans sa séance du 20 juin, le conseil municipal de Mons-en-Pévèle a nommé maire de la commune M. Alexandre Lefebvre, en remplacement de M. Boutry, décédé.

DOUAI. — Nos lecteurs se rappellent la tentative d'assassinat commise par un nommé J.-B. Weys, marchand d'images à Sainct-Noble, sur la personne de Henri Barbier, âgé de 63 ans, marchand de chiffons, son beau-père, demeurant dans la même commune.

Lundi, le tribunal correctionnel de Douai a condamné Weys à deux mois de prison pour coups et blessures.

ARMENTIÈRES. — Dimanche soir, à la gare d'Armentières, un train de voyageurs à destination de Lille, a heurté un autre train en formation. Fort heureusement, personne n'a été blessé.

ANICHES. — Samedi dernier le Tribunal de Douai a condamné le sieur Bertinichamps, conseiller municipal d'Aniches, à 25 francs d'amende et aux frais, pour insultes au garde-champêtre de sa commune. Ils vont bien les conseillers radicaux !

LAVENTIE. — Un commencement d'incendie, que l'on attribue à la malveillance, a eu lieu samedi matin, dans la toiture du four d'une maison inhabitée sise à Croix-Saint-Antoine et appartenant à MM. Roussel frères, de Laventie. Il était quatre heures du matin lorsque vint à passer un charretier qui aperçut la fumée; en peu d'instants, le danger a été écarté.

AVRESSES. — Pendant le violent orage qui s'est abattu jeudi sur notre contrée, la foudre est tombée à Eppe-Sauvage sur une ferme qu'elle a incendiée.

A Roubaix, une vache appartenant au sieur Mignot a été foudroyée dans une pâture à trois cents mètres du village.

A Douzies, pareil accident est arrivé au même moment : une autre vache y a été également frappée de la foudre.

A Maubeuge, la foudre est tombée en différents endroits : dans la cour de M. Laurent-murier, dans les prés Pachon et au Bois-Bédé, mais ici, aucun accident n'a été à déplorer.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 21 juin. — Joseph Gérard, rue des Loges-Haies, cour St-Joseph, 21. — Ferdinand Rousseux, rue Bernard, cour Bernard, 33. — Marie Ghelkier, rue des Loges-Haies, cour Mulliez, 1. — Paul Ellet, rue d'Inkermann, 38. — Henri Delcœur, rue des Loges-Haies, cour Vandepuente, 2. — Jeanne Dhondt, rue du Fontenoy, 63. — Louis Quittier, rue de Mons, maison Delaunoy, 170. — Olympe Lévin, rue du Pigeon, 462. — Marie Duvet, rue Daubenton, 33. — Colette Verbruggen, rue des Filles-de-Joie, maison Boulanger.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 21 juin. — Clara Bossut, 4 mois, boulevard de Strasbourg. — Elise Lemaitre, 6 mois, rue des Loges-Haies, cour Bettendor, 3. — Julien Lecroix, 32 ans, receveur des hospices, rue de Lille, 31. — Julien Delaere, 14 jours, rue Bernard, cour Mourrain, 1. — Jean Baptiste Verbruggen, 64 ans, tisserand, rue Archimède, 31. — Françoise Meirsonne, 5 ans, rue Desreux, cour Degrick, 8.

MARIAGES DU 21 juin. — Jean Verhulst, 35 ans, journalier, et Amélie Chauvenet, 45 ans, couturière. — Auguste Defontaine, 25 ans, emballer, et Saimme Dorman, 19 ans, soudeuse. — Edouard Caeu, 29 ans, tisserand, et Justine Delays, 26 ans, couturière. — François Derraux, 39 ans, frieur, et Marie Debonnet, 40 ans, tisserande. — Joseph Vanost, 39 ans, tailleur d'habits, et Hortense Delaere, 31 ans, tailleur.

Etat-Civil de Tourcoing. DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 21 juin. — Paul Leclercq, rue de Ménil, 1. — Charles PISTE, cinq voies. — Georges Delporte, rue Bouté-D'Or, 1. — Jules Destry, rue Plooyer. — Marie Delaoutre, rue Neuve de Roubaix. — Léontine Lepere, rue Delobel.

MARIAGES DU 21 juin. — Martial Destombes, tisserand, 30 ans et Félicie Thiberyn, ourdisseuse, 34 ans. — Jules Cau, fleur, 25 ans et Marie Debevoque, couturière, 24 ans.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 21 juin. — Marie Desrousseaux, 3 ans, 4 mois, Croix-Rouge. — Charlotte Gallier, 62 ans, 4 mois, rue des Angles. — Apolline Martet, 62 ans, épouse de Jules Rousseau, chemin des Mottes. — Pierre Desbouvries, 73 ans, 3 mois, veuf de Apolline Delaoutre, rue du Florentin, Du 22 juin. — Auguste Delvoys, 69 ans, Hôpital-Civil.

Ecole de Natation de Roubaix. 23 Juin. — Température de l'eau : 24 degrés

Convois funéraires & Obits. Les amis et connaissances de la famille LECOMTE-DEFRENNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Vincent-Jules LECOMTE, receveur des hospices et du bureau de bienfaisance de la ville de Roubaix, décédé à Roubaix, le 21 juin 1880, à l'âge de 52 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOIS et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 25 courant, à 8 h. 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

Les amis et connaissances de la famille DOENT-POLLET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Palmire-Sophie DOENT, décédée à Roubaix, le 23 juin 1880, dans sa 29e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOIS et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 25 courant, à 8 h. 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

Caisse d'épargne de Roubaix. Bulletin de la séance du 20 juin 1880. Sommes versées par 518 déposants, dont 29 nouveaux. 23,252 fr. 00

65 demandes en remboursement. 13,831 fr. 50

Les opérations du mois du 20 juin ont été dirigées par MM. Achille Wibaux et Muliez-Delatre, directeurs.

Correspondance. Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

A propos de l'Ecole de natation. Monsieur le Rédacteur en chef du Journal de Roubaix,

Permettez à un baigneur d'user de la publicité de votre estimable journal pour signaler à qui de droit quelques imperfections qui nuisent au confort de nos baigneurs et à la sécurité de nos baignés.

Pour la location des cabines, il est regrettable qu'on n'emploie pas un signe faisant reconnaître celles qui sont déjà occupées par les baigneurs, ce qui les expose à voir les hommes deservir ouvrir leurs portes pendant qu'ils se baignent.

Pour les mêmes raisons, ce serait pas un grand mal que d'y mettre une petite glace, et ne serait-il pas possible de remédier aux inconvénients qu'occasionne la marche à pieds nus sur le gravier étendu autour des baignes.

A six heures du soir, Foulloy a été extrait du Dépôt et conduit à Mazas par les soins de M. Macé.

Le plan de la cave où le crime a été commis a été levé, hier, par M. Duval, architecte, en présence de MM. Guilloit, Clément, et M. qui s'étaient rendus rue Fontaine-au-Roi dans le but de recueillir certains témoignages indispensables à l'instruction de l'affaire.

TRIBUNAUX. — Mian, 23 juin. Aujourd'hui ont commencé, devant la cour d'assises, le débat de l'affaire du général Blet, prévenu d'avoir dérobé les insignes de l'ordre de la Toison-d'Or au président de la République.

La lecture de l'acte d'accusation parait impressionner l'auditoire.

L'accusé soulève un premier incident en repoussant l'interrogation de son Carlos.

La cour rejette sa demande. Demain commencera l'audition des témoins.

BOURSE LINIÈRE. — Les fêtes locales et particulièrement celles d'Armentières ont entravé les affaires cette semaine. Acheteurs et vendeurs de tous les articles restent d'ailleurs sur la réserve et les transactions sont limitées.

Les uns sont revenus à peu près aux prix d'avant la hausse. Les autres ont des dérivés jours ont coté les champs de lin, surtout les plus beaux.

MARCHÉ AUX GRAINS DU 23 juin. (Bulletin commercial). — Le marché de ce jour se composait de 3200 sacs.

La vente s'est faite lentement en légère baisse de 25 c. sur les prix de la semaine dernière.

Les farines de bonnes marques obtiennent encore un bon cours de 40.50 à 41 fr.

Les blés, dans notre rayon, se présentent en quantité limitée. Les transactions sont de la chaire assurément une excellente récolte.

MARCHÉ AUX GRAINS DU 23 juin. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Baisse moyenne de 1 fr. 12 c. à l'hectolitre.

Choses & Autres. Pensées d'albun. — La langue des femmes est leur épée; aussi ne la hissent-elles jamais se rouiller.

Un général de nos jours parlait hier à un de ses subordonnés de la fête future du 11 juillet.

— Quels sont, disait-il, les usages en pareil cas.

L'habitude, répondait l'interlocuteur, est de mettre au moins un fil devant le ministre de la guerre.

Un général de nos jours parlait hier à un de ses subordonnés de la fête future du 11 juillet.

— Quels sont, disait-il, les usages en pareil cas.

L'habitude, répondait l'interlocuteur, est de mettre au moins un fil devant le ministre de la guerre.

Un général de nos jours parlait hier à un de ses subordonnés de la fête future du 11 juillet.

— Quels sont, disait-il, les usages en pareil cas.

revolver, en pleine rue, sur le docteur Leerbeck, médecin très-célèbre et âgé d'environ soixante ans.

Le premier coup de feu atteignit le docteur à la main droite et lui enleva deux doigts; le second, lui coupa l'oreille droite.

Arrivé immédiatement, Anna Hude n'opposa aucune résistance.

La jeune fille prétend avoir été la victime du docteur Leerbeck, qui lui avait conseillé de se mettre en pension chez une femme Jacobson, toute à sa dévotion.

Les formalités de l'extradition de Foulloy ont été précipitées en raison de l'évidence du crime, et le meurtrier de M. Joubert est aujourd'hui entre les mains de la justice française.

Foulloy a quitté Strasbourg, lundi soir, à huit heures, accompagné de M. Meyer, inspecteur de police, a été dirigé sur Paris. Hier matin, à dix heures, le train qui ramenait le coupable entra en gare.

M. Guilloit, juge d'instruction, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'attendaient sur le quai d'arrivée.

A sa descente du train, Foulloy a été conduit au bureau du commissaire spécial de la gare d'Orléans, et immédiatement soumis à un interrogatoire.

L'assassin commença par reproduire la version qu'il avait faite à M. Macé, à Strasbourg.

Malgré la menace de M. Guilloit de le conduire sur le théâtre du crime, Foulloy se ravisa et entra dans la voie des aveux.

Il raconta qu'il avait donné la mort à M. Joubert pour prendre « son magot ».

Il déclara qu'il avait été entraîné par certains faits que le coupable révéla de lui-même.

M. Guilloit fit conduire Foulloy au Dépôt de la préfecture de police.

Le crime a été mis en cellule, s'étendit sur le lit, demanda à déjeuner et se reposa pendant le reste de la journée.

Foulloy est un jeune homme de dix-neuf ans, de taille moyenne, portant les cheveux bruns, les yeux gris, le nez droit.

Son regard est sombre et ses traits anguleux. Il était vêtu, au moment de son arrestation, d'une redingote noire absolument neuve.

A six heures du soir, Foulloy a été extrait du Dépôt et conduit à Mazas par les soins de M. Macé.

Le plan de la cave où le crime a été commis a été levé, hier, par M. Duval, architecte, en présence de MM. Guilloit, Clément, et M. qui s'étaient rendus rue Fontaine-au-Roi dans le but de recueillir certains témoignages indispensables à l'instruction de l'affaire.

TRIBUNAUX. — Mian, 23 juin. Aujourd'hui ont commencé, devant la cour d'assises, le débat de l'affaire du général Blet, prévenu d'avoir dérobé les insignes de l'ordre de la Toison-d'Or au président de la République.

La lecture de l'acte d'accusation parait impressionner l'auditoire.

L'accusé soulève un premier incident en repoussant l'interrogation de son Carlos.

La cour rejette sa demande. Demain commencera l'audition des témoins.

BOURSE LINIÈRE. — Les fêtes locales et particulièrement celles d'Armentières ont entravé les affaires cette semaine. Acheteurs et vendeurs de tous les articles restent d'ailleurs sur la réserve et les transactions sont limitées.

Les uns sont revenus à peu près aux prix d'avant la hausse. Les autres ont des dérivés jours ont coté les champs de lin, surtout les plus beaux.

MARCHÉ AUX GRAINS DU 23 juin. (Bulletin commercial). — Le marché de ce jour se composait de 3200 sacs.

La vente s'est faite lentement en légère baisse de 25 c. sur les prix de la semaine dernière.

Les farines de bonnes marques obtiennent encore un bon cours de 40.50 à 41 fr.

Les blés, dans notre rayon, se présentent en quantité limitée. Les transactions sont de la chaire assurément une excellente récolte.

MARCHÉ AUX GRAINS DU 23 juin. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Baisse moyenne de 1 fr. 12 c. à l'hectolitre.

Choses & Autres. Pensées d'albun. — La langue des femmes est leur épée; aussi ne la hissent-elles jamais se rouiller.

Un général de nos jours parlait hier à un de ses subordonnés de la fête future du 11 juillet.

— Quels sont, disait-il, les usages en pareil cas.

L'habitude, répondait l'interlocuteur, est de mettre au moins un fil devant le ministre de la guerre.

Un général de nos jours parlait hier à un de ses subordonnés de la fête future du 11 juillet.

Le bruit a couru que les décrets du 29 mars ne seraient pas appliqués à l'Algérie. L'Agence Havas se dit autorisée à démentir cette nouvelle. Hier encore, M. Fallières donnait à M. Gastu, député d'Alger, l'assurance qu'aucune exception ne serait faite par le gouvernement.

La commission chargée de l'organisation de la fête nationale du 14 juillet a tenu sa première réunion hier, au ministère de l'Intérieur.

MM. Coustant et Fallières y assistaient. Le programme, qui n'est pas encore arrêté dans ses détails; la commission est seulement d'accord sur l'ensemble. La place du Château-d'Eau et celle de la Bastille recevront une décoration spéciale; elles seront reliées entre elles par des guirlandes de fleurs et des serres de couleur.

Le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, les Champs Elysées et le rond point de l'Étoile seront illuminés.

Un orchestre monstre exécutera des morceaux dans le jardin du Luxembourg.

Plusieurs feux d'artifice seront tirés; il est probable que les emplacements choisis seront l'axe de Triomphe, la halle Montmartre, l'extrémité de l'avenue de l'Observatoire et la place du Trône.

La commission a promis d'arrêter définitivement son programme dans deux jours et de commencer aussitôt les travaux.

ELECTION DE TRINQUET. Le Mot d'Ordre reçoit de Marseille, 21 juin 1880, la dépêche suivante : « Citoyens compatriotes du Père-Lachaise. Citoyens avec vous grandes fêtes que les membres du cercle de l'Avenir d'Endoume, à Marseille, ont vu sortir le nom du citoyen Trinquet de l'urne électorale, et nous vous en félicitons. Pour les membres du cercle de l'Avenir d'Endoume. »

Le radical révolutionnaire socialiste d'Orange adressait également leurs plus sincères et cordiales félicitations aux électeurs du vingtième arrondissement de Paris, pour l'élection qui a eu lieu dimanche 20 juin en élisant le forger Trinquet.

LE JOURNAL DE ROCHEFORT. On lit dans la Lanterne : « Le journal de Rochefort, qui a pour notre ami Henri Rochefort, aussitôt son retour à Paris, publiera un grand journal politique quotidien à dix centimes. »

Le titre est déjà proposé depuis quelques jours.

PETITE BOURSE DU 22 JUILLET. 5 0/0 120.13, 17.16. — Italien 88.05, 07. — Finon 70.16. — Turc 11.22, 20. — Extérieure 18.11. — Egypte 308.75, 08.12. — Banque 40.62, 63. — Ruesse 98.14. — Hongrois 96.12, 15, 7/8.

Dépêches Télégraphiques. UNE ASCENSION SCIENTIFIQUE. Pérygée, 22 juin. Le ballon n° 3 de l'ascension scientifique météorologique, monté par les élèves volontaires Liepmann et Lhoste, a exécuté aujourd'hui sa seizième ascension à Périgée.

Malgré le mauvais temps, les jeunes aéronautes ont effectué un trajet de 42 kilomètres, et atteint une altitude de 1,700 mètres.

La descente, qui précipitée à cause d'un orage, s'est effectuée très-hautement à Landau, dans le département de Saint-Omer.

INSURRECTION AU MAROC. Gibraltar, 22 juin. Le journal anglais Guardian publie une lettre du Maroc annonçant que divers tribunaux, sous les ordres de M. de Miley et au lieu de M. de Miley, ont été établis à Tanger, Kérib, et ont tenté de marcher sur Fez.

La lettre ajoute que le Sheriff Sidi Jhamas a proposé une insurrection contre les autorités de l'Algérie française.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Pérygée, 22 juin. La Correspondance provinciale publie, touchant l'état de la question relative à la frontière grecque, les renseignements suivants qui lui sont communiqués par une personne qu'elle déclare compétente et digne de foi :

La conférence de Berlin n'a pas adopté comme frontière la ligne de hauteur proposée naguère à Constantinople par M. Beilis au sujet de l'Épire, ligne aboutissant à Mithrath et embrassant tout le littoral sud-est de la Grèce, à Buzanos, à Kérib, et allant de Mithrath sur Fez.

La lettre ajoute que le Sheriff Sidi Jhamas a proposé une insurrection contre les autorités de l'Algérie française.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Pérygée, 22 juin. La Correspondance provinciale publie, touchant l'état de la question relative à la frontière grecque, les renseignements suivants qui lui sont communiqués par une personne qu'elle déclare compétente et digne de foi :

La conférence de Berlin n'a pas adopté comme frontière la ligne de hauteur proposée naguère à Constantinople par M. Beilis au sujet de l'Épire, ligne aboutissant à Mithrath et embrassant tout le littoral sud-est de la Grèce, à Buzanos, à Kérib, et allant de Mithrath sur Fez.

La lettre ajoute que le Sheriff Sidi Jhamas a proposé une insurrection contre les autorités de l'Algérie française.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Pérygée, 22 juin. La Correspondance provinciale publie, touchant l'état de la question relative à la frontière grecque, les renseignements suivants qui lui sont communiqués par une personne qu'elle déclare compétente et digne de foi :

La conférence de Berlin n'a pas adopté comme frontière la ligne de hauteur proposée naguère à Constantinople par M. Beilis au sujet de l'Épire, ligne aboutissant à Mithrath et embrassant tout le littoral sud-est de la Grèce, à Buzanos, à Kérib, et allant de Mithrath sur Fez.

La lettre ajoute que le Sheriff Sidi Jhamas a proposé une insurrection contre les autorités de l'Algérie française.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Pérygée, 22 juin. La Correspondance provinciale publie, touchant l'état de la question relative à la frontière grecque, les renseignements suivants qui lui sont communiqués par une personne qu'elle déclare compétente et digne de foi :

La conférence de Berlin n'a pas adopté comme frontière la ligne de hauteur proposée naguère à Constantinople par M. Beilis au sujet de l'Épire, ligne aboutissant à Mithrath et embrassant tout le littoral sud-est de la Grèce, à Buzanos, à Kérib, et allant de Mithrath sur Fez.

La lettre ajoute que le Sheriff Sidi Jhamas a proposé une insurrection contre les autorités de l'Algérie française.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Pérygée, 22 juin. La Correspondance provinciale publie, touchant l'état de la question relative à la frontière grecque, les renseignements suivants qui lui sont communiqués par une personne qu'elle déclare compétente et digne de foi :

La conférence de Berlin n'a pas adopté comme frontière la ligne de hauteur proposée naguère à Constantinople par M. Beilis au sujet de l'Épire, ligne aboutissant à Mithrath et embrassant tout le littoral sud-est de la Grèce, à Buzanos, à Kérib, et allant de Mithrath sur Fez.

La lettre ajoute que le Sheriff Sidi Jhamas a proposé une insurrection contre les autorités de l'Algérie française.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Pérygée, 22 juin. La Correspondance provinciale publie, touchant l'état de la question relative à la frontière grecque, les renseignements suivants qui lui sont communiqués par une personne qu'elle déclare compétente et digne de foi :

La conférence de Berlin n'a pas adopté comme frontière la ligne de hauteur proposée naguère à Constantinople par M. Beilis au sujet de l'Épire, ligne aboutissant à Mithrath et embrassant tout le littoral sud-est de la Grèce, à Buzanos, à Kérib, et allant de Mithrath sur Fez.

tion des membres du Parlement appartenant à des confessions différentes. L'opposition, chassée du terrain de l'Église, puis du terrain du protestantisme, s'est réfugiée ensuite sur celui du christianisme. Elle se place maintenant sur le rebord étroit du Thémis.

La Chambre n'a aucun droit réglementaire de refus à l'un de ses membres la prestation du serment, mais, l'eût-elle, que mieux vaudrait encore ne pas en user, en considération des difficultés qui en résulteraient vis-à-vis des électeurs.

Après une longue discussion, Sir Stafford Northcote prend la parole.

Il critique la conduite du ministre, en insistant sur ce que le cabinet, tout en désirant trouver le moyen de faire siéger M. Bradlaugh, n'a le courage ni d'affronter la véritable question, ni d'exprimer nettement sa pensée.

A la motion de M. Labouchère, qui demande que M. Bradlaugh puisse siéger une simple affirmation de sa part, il faut donc opposer la motion de Sir Harding J. Giffard, qui refuse à M. Bradlaugh la prestation du serment et la simple affirmation.

La motion Giffard est adoptée par 275 voix contre 230.

Le résultat est accueilli par les applaudissements prolongés et frénétiques de l'opposition.

La séance est levée.

Adresses Industrielles & Commerciales. A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation. — 31387

Henri DENIAU, architecte industriel, rue Blanchemais, 73, Roubaix.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE DU 22 JUILLET. 6 heures soir. Huile colza en f. d. 77.25; huile colza en tonnes 79.25; huile colza épurée, 88.25; lin en tonnes 77.25; id. en tonnes 74.25; sucre 7/9 disp. 65.25; id. 10/13, 69.25; sucre blanc 3 courant, 68.25; id. 4, 67.25; raffiné bonnet sortes 144.25; id. belles sortes, 143.25; certificat de sortie, 75.25; mélasse de fabrication, 14.25; id. de raffinerie, 15.25; spiritueux 8 marques 67.25; id. supérieures 67.25.

PARIS, 23 juin. — Dépêche de 4 h. 42. — HUILE DE COLZA Courant, 77.25; juillet, 77.75; juillet-août, 78.25; 4 derniers, 79.25. — HUILE DE LIN Courant, 72.25; juillet, 71.25; juillet-août, 70.75; 4 derniers, 70.25. — SPIRITUEUX Courant, 65.25; juillet, 65.25; juillet-août, 64.75; 4 derniers, 60.25. — SUCRES ROUX 10/13, 59.50; 7/9, 63.50. — SUCRES BLANCS Courant, 68.75; juillet, 68.25; juillet-août, 67.75; 4 derniers, 61.25. — FARINES 8 MARQUES Courant, 65.25; juillet, 63.50; juillet-août, 62.50; 4 derniers, 56.75. — BRÉS. Courant, 50.25; juillet, 49.25; juillet-août, 48.50; 4 derniers, 47.25. — MARQUE D'ARABIE Courant, 65.25; juillet, 63.50; juillet-août, 62.50; 4 derniers, 56.75. — MARQUE D'ARABIE Courant, 65.25; juillet, 63.50; juillet-août, 62.50; 4 derniers, 56.75.

VALÈRES. — MARCHÉ AUX CÉRÉALES DU 19 JUILLET. 1er prix 2e prix 3e prix

Blé froment 25.25 24.25 22.25
églé 13.75 12.75 11.75
Escaragou 12.50 10.95 9.50
Fèves 17.25 16.25 15.25
Colza 20.25 19.25 18.25
Graine de lin 20.25 19.25 18.25
Séville 17.25 16.25 15.25
Cameline 17.25 16.25 15.25
Moutarde 43.25 40.37 36.25
Pois 18.25 17.25 16.25
Pommes de terre 20.25 19.25 18.25
Beurre, le kil. 20.25 19.25 18.25
Huile, les 20 20.25 19.25 18.25

COÛTE OFFICIELLE. Sucres et Alcools. Cour p. Cours du 23 juin

Sucre ind. bl. h. p. 65.50 64